



Communiqué de presse du 21 avril 2014

Vendredi 18 Avril 2014, l'Association TGV Développement Var Nice Cote d'Azur, représentée par son Président Alain Patouillard, et Rémi Quinton membre de son Conseil d'Administration, a été reçu par le Conseiller du Président de la République chargé de l'Environnement et des Transports.

Notre association défend depuis près de 15 ans l'indispensable réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse entre Marseille et Nice afin de pouvoir développer le service des TER autour et entre les principaux pôles régionaux (Marseille, Toulon, Saint Raphaël, Cannes, Nice), tout en désenclavant l'Est-Var et les Alpes Maritimes et en inscrivant la région Provence Alpes Côte d'Azur au sein d'un Arc Méditerranéen attractif entre l'Espagne et l'Italie.

Nous avons insisté sur le caractère national et même international de ce projet de Ligne Nouvelle Provence Cote d'Azur (LN-PCA) qui ne doit pas dériver vers des projets sous départementaux aux intérêts contradictoires, mais aussi sur les difficultés rencontrées sur la région : démographie en expansion entraînant de nouveaux besoins de transports, congestion et pollution dramatiques et une seule ligne ferroviaire datant de 1860 pour assurer la liaison entre les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes, ne pouvant être une alternative à la hauteur des enjeux..

L'association revendique que ce projet, dont la réalisation est phasée en une priorité 1 pour 2030 (Marseille Aubagne et Cannes Nice) et une priorité 2 avant 2050 (Aubagne-Toulon et Est-Var - Cannes), soit accéléré en avançant la réalisation de la priorité 1 pour 2025. Le désenclavement de l'Est de la région PACA nécessite aussi que soit intégrée à la priorité 1, la section Est-Var-Cannes, qui ferait gagner une quarantaine de minutes aux TGV entre Marseille et les Alpes Maritimes. Les équilibres financiers et budgétaires ne seraient pas pour autant bousculés par cette amélioration du calendrier du projet.

Enfin concernant le Var, face aux complications du détour inutile par Toulon refusé par de nombreux riverains, l'Association recommande une Ligne Nouvelle plus directe entre Aubagne et Est-Var, via Brignoles, qui permettrait de desservir le Centre Var et désenclaver ainsi l'Est-Var et les Alpes Maritimes, tout en permettant l'amélioration du service TER à Toulon dès 2020 grâce à des aménagements de la ligne existante prévus dès le prochain Contrat de plans (2015-2020). Cette proposition devrait faire l'objet d'une étude qui serait à intégrer dans le cadre de la consultation qui aura lieu dans le Var à partir de mi-mai 2014 afin de définir la Zone Préférentielle de Passage (ZPP) entre Aubagne et Toulon de façon qu'il ne soit pas uniquement tenu compte de la position du Maire de Toulon dont le souhait est d'avoir une gare TGV à Toulon Centre (qu'il a déjà !), mais qui dit en même temps qu'il n'a pas l'intention de participer à son financement et ralentit de fait toutes les procédures pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire.

Le Conseiller du Président a reconnu la qualité de notre argumentaire, y compris concernant le scénario alternatif évitant Toulon, et que le projet de LN PCA était bien un des grands



projets ferroviaires prioritaires de la Nation, mais tout en rappelant les très fortes contraintes financières pesant sur l'Etat et le fait que ce n'est plus l'Etat qui définit, comme par le passé la politique d'Aménagement du territoire mais les Régions !!!!! Que ce soit l'Etat ou les collectivités régionales qui soient moteur pour ce type de projet, l'association restera toujours déterminée pour faire avancer le projet de LN PCA.

Concernant les financements de ce projet, à défaut d'Ecotaxe il conviendrait peut être de regarder du côté des revenus des concessionnaires autoroutiers en PACA, qui par l'importance du trafic automobile, justifie à la fois la réalisation de l'alternative écologique qu'est la Ligne Nouvelle ferroviaire Marseille-Nice et en permettrait le financement (au niveau de trafic de 2011, 800 milliards de km payants seront parcourus dans les 50 prochaines années en PACA générant un chiffre d'affaire de 80 milliards d'euros pour Vinci, et il ne serait pas admissible que ces revenus servent encore à accroître la capacité du réseau autoroutier.

Par ailleurs, dans la semaine, un COTER (Comité Territorial) s'est tenu dans le Var afin de préciser les conditions de la consultation sur la priorité 2 (section Est-Var-Cannes et section Aubagne-Toulon). L'ensemble des élus présents ont reconnu la nécessité de faire quelque chose pour que le mode ferroviaire soit une alternative pour les déplacements dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. Les rares associations historiquement opposées au projet ont été plus isolées que jamais.

Contact :

Alain Patouillard 06 13 20 07 79

Rémi Quinton 06 73 76 65 87